

Réunion du 26 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Jean MATHIA ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CG/2014/36 - Protection de la nature - 2342
Avis sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Sur proposition de la commission de l'environnement et des milieux naturels, le Conseil Général :

- émet un avis réservé sur le projet de Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), dans la continuité des remarques de fond émises par le Conseil Général du Bas-Rhin en octobre 2013, en raison des contraintes environnementales nouvelles imposées au développement économique, et en particulier aux motifs ci-après :

- . la persistance des éléments potentiellement bloquants pour les PFDAs de Lauterbourg, Herrlisheim-Drusenheim, Thal-Drulingen, Martelberg et Activeum, figurant dans les réservoirs de biodiversité n° 6, 13, 23, 29, 33 et le corridor C070 ; ainsi que ceux du réservoir n°48 sur le projet touristique majeur du Champ du Feu,
 - . les incertitudes persistantes sur un certain nombre de dossiers stratégiques (les Quartiers +, les Zones d'activités d'Haguenau, Molsheim...),
 - . l'ambiguïté que soulève l'apparition de nouveaux réservoirs et corridors à ce stade de la procédure, dans une période peu propice à l'analyse par les nouveaux exécutifs dans les collectivités locales, tout particulièrement dans la vallée de la Bruche ;
- demande d'associer le Département du Bas-Rhin à toutes les instances de pilotage du SRCE.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140526-87189-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 10/06/14